

L'essor du travail féminin à l'époque industrielle (jusqu'en 1914) :

Fiche réponses

Thème 1
Fiche 2

Fiche 2 : Mobilisations féminines à l'âge industriel.

Documents 1 et 2.

1. Décrivez le document 1 aussi précisément que possible. (Quels sont les différents acteurs ? Dans quel environnement se trouvent-ils ?)

Le document présente des mineurs à la sortie du travail.

On voit en effet à l'arrière-plan de l'image le carreau de mine (c'est-à-dire l'ensemble des installations de surface nécessaires au fonctionnement d'une mine : des bâtiments en pierre, une structure métallique, des cheminées, des rails au sol) de la fosse Renard à Anzin (non loin de Valenciennes). Le terrain occupé par ces installations est délimité par une palissade en bois.

La scène présente justement le moment où la foule des mineurs, à la fin de sa journée de travail, est en train de franchir le portail qui lui permet de quitter l'installation minière.

En observant l'espace du portail, on se rend compte qu'il s'agit d'un jour particulier car des représentants des forces de l'ordre en uniforme et armés (d'une épée et d'un fusil) sont postés à l'entrée du carreau de mine.

Leur présence s'explique par un troisième groupe massé au premier plan. Il s'agit des mineurs grévistes. Ils observent la sortie de leurs collègues qui ont décidé d'aller travailler. Certains d'entre eux tendent le doigt en direction du carreau de fosse, d'autres portent les mains à leur bouche, comme pour amplifier des paroles qu'ils seraient en train de crier en direction des policiers ou de leurs collègues qui ont choisi de ne pas participer à la mobilisation. On comprend ainsi que les forces de l'ordre ont été placées là afin d'éviter des altercations voire des rixes entre ceux qui ont choisi de faire grève et les autres.

L'essor du travail féminin à l'époque industrielle (jusqu'en 1914) :

Fiche réponses

Thème 1
Fiche 2

2. Quelles formes de mobilisation apparaissent dans les documents 1 et 2 ? De quelle façon la main-d'œuvre ouvrière s'organise-t-elle ?

Les documents 1 et 2 mettent en avant plusieurs formes de mobilisation.

La grève tout d'abord. Cette possibilité d'action des travailleurs n'a alors été rendue légale que depuis la loi de 1864. Celle qui se déroula à Anzin en 1884 (document 1) est particulièrement importante dans la mesure où elle aboutit à la loi Waldeck-Rousseau qui autorisa la formation de syndicats (les associations professionnelles avaient été interdites par la loi Le Chapelier en 1791). Cet épisode est également connu car il inspira à Zola son célèbre roman *Germinal*. Il se rendit d'ailleurs à Anzin pour enquêter sur le combat des mineurs. Le document 2 présente également un contexte social agité. En 1906, à la suite de la catastrophe de Courrières du 10 mars (qui fit 1099 morts parmi les mineurs suite à une explosion dans les fosses 2, 3 et 4 à 11. C'est la catastrophe la plus meurtrière ayant eu lieu dans les mines françaises), une grande grève éclate sur tout le bassin houiller.

La grève (qui consiste simplement à arrêter de travailler afin de faire triompher une ou plusieurs revendications) s'accompagne souvent de rassemblements qui peuvent prendre diverses formes. En 1884 en l'occurrence (document 1), les grévistes ont choisi de venir assister à la sortie du travail de leurs collègues qui ont décidé de ne pas se mobiliser.

Ainsi qu'on peut le voir sur le document 2, les travailleurs peuvent également s'organiser au sein de syndicats c'est-à-dire d'associations professionnelles ayant pour but la défense des intérêts des travailleurs. Rendus légaux à partir de 1884, certains ont pourtant été créés avant cette date.

3. Quelle part les femmes semblent-elles prendre à ces actions ?

On voit bien que les femmes occupent une place très marginale dans ces actions. Parmi la foule de grévistes du document 1, on distingue une seule figure féminine, vêtue d'une robe et coiffée d'un foulard (s'agirait-il d'une « cafus », c'est-à-dire une employée des compagnies minières chargée de mettre de côté la roche stérile (matériau trop pauvre pour pouvoir être exploité comme charbon) parmi la matière extraite ?).

L'essor du travail féminin à l'époque industrielle (jusqu'en 1914) :

Fiche réponses

Thème 1
Fiche 2

Deux femmes apparaissent sur le document 2. Il y a tout d'abord la célèbre militante socialiste Antoinette Cauvin qui pose fièrement à la place d'honneur, aux côtés d'une figure du syndicalisme minier, Benoît Broutchoux. Mais on comprend bien que la «citoyenne Sorgue » est un cas tout à fait à part, une exception féminine dans un univers presque exclusivement masculin.

Son exemple montre tout de même que des femmes pouvaient à l'époque s'engager dans le combat syndical (à condition de disposer du capital financier et culturel nécessaire, comme c'était le cas d'Antoinette Cauvin). À gauche de la photo, on voit une autre femme. Il s'agit vraisemblablement cette fois-ci d'une travailleuse prenant part à la grève. L'extrême détermination qui se dégage de son expression de visage et de sa posture est frappante (elle se tient le poing droit sur sa hanche, comme prête à en découdre...).

Ces deux documents semblent donc montrer que des femmes pouvaient participer aux actions menées par les travailleurs, mais qu'elles étaient extrêmement rares.

Document 3

4. De quelles travailleuses est-il question dans ce document ?

Cette lettre a pour objet les « femmes préposées aux cabinets », c'est-à-dire les travailleuses chargées de l'entretien des toilettes dans les gares du réseau de la Compagnie du chemin de fer du Nord.

5. Comment ont-elles choisi de s'y prendre pour tenter d'améliorer leur sort ?

Ces employées ont décidé de demander un pourboire aux usagers qui fréquentent les toilettes. La formulation semble indiquer que cette action est commune et concertée. Autrement, l'auteur de la lettre aurait utilisé une expression telle que « certaines femmes préposées aux cabinets ». En écrivant « les femmes », il semble indiquer qu'il s'agit d'une action générale et donc collective.

L'essor du travail féminin à l'époque industrielle (jusqu'en 1914) :

Fiche réponses

Thème 1
Fiche 2

6. Qu'est-ce que cela révèle sur leur condition financière ?

Cette action montre que ces employées estiment ne pas gagner suffisamment d'argent. Elles ont donc choisi d'arrondir leurs fins de mois grâce à ce « stratagème ».

7. La direction de l'entreprise accueille-t-elle favorablement cette initiative ? Justifiez votre réponse.

L'entreprise désapprouve totalement l'initiative de ces travailleuses puisqu'elle parle à deux reprises d'un « abus » qu'elle n'entend pas « tolér[er] ».

Document 4

8. De quelles travailleuses est-il question dans ce document ?

Le document fait référence aux ouvrières de la confection, c'est-à-dire qui travaillent dans la fabrication de vêtements.

9. Expliquez avec vos propres mots quelles sont leurs revendications.

Les ouvrières de la confection veulent vendre directement leurs produits aux maisons de confection alors que ces dernières préfèrent s'adresser à des intermédiaires qui réalisent des marges très importantes (plus importantes que ce que l'ouvrière touche). On voit ainsi se dessiner une autre revendication derrière ce premier objectif : celle d'avoir des revenus plus importants.

Elles réclament une réorganisation de la production qui permettrait d'en finir avec l'alternance entre des périodes de chômage et des périodes de suractivité qui caractérisent leur rythme de travail.

Elles demandent aussi une réorganisation du service de réception des produits car elles sont pour le moment obligées d'attendre de nombreuses heures au comptoir lorsqu'elles viennent livrer leurs ouvrages.

Elles souhaitent enfin être payées au moment de la livraison des ouvrages et non pas après un long délai comme c'est le cas.